

Programme 4.1 IRSST — REPAR 2020-2021	
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ (vérification préalable par les représentants des organismes partenaires)	
Critères généraux, communs aux 3 volets	
Le chercheur qui signe la demande à titre de responsable est citoyen canadien ou résident permanent du Canada et est rattaché à une université québécoise	OUI/NON
Au moins 50 % des membres de l'équipe sont membres du REPAR ou ont déposé une demande d'adhésion avant le dépôt de la demande	OUI/NON
Dans le cadre de ce concours, le chercheur a soumis une seule demande en tant que demandeur principal et peut, en plus, avoir agi à titre de codemandeur sur une seconde demande. Au total, le chercheur est impliqué dans un maximum de deux demandes	OUI/NON
La proposition répond aux règles générales de l'IRSST et du REPAR en ce qui a trait à l'admissibilité des chercheurs, aux dépenses admissibles ainsi qu'aux considérations éthiques, le cas échéant	OUI/NON
La demande soumise cible les travailleurs ayant subi des lésions professionnelles de type physique (ex. : TCC, polytraumatisme, cancer, paraplégie, trouble musculosquelettique...)	OUI/NON
Critère spécifique au volet 2 — Étude exploratoire ou de faisabilité	
Le projet est une nouvelle initiative ; il ne s'agit pas de la suite de projets déjà subventionnés	OUI/NON
Critère spécifique au volet 3A — Constitution d'une équipe de recherche avec des partenaires sociaux en vue de déposer un projet à un organisme subventionnaire	
L'équipe de recherche est interinstitutionnelle ou intersectorielle	OUI/NON
Le groupe des partenaires sociaux est constitué de représentants d'au moins deux des trois sous-groupes suivants : milieux de travail (représentants des employeurs <u>et</u> des travailleurs), assureurs ou cliniciens	OUI/NON

<p>Critère spécifique au volet 3B — Constitution d’une équipe pérenne favorisant la migration de chercheurs provenant d’autres secteurs vers la réadaptation au travail en vue de déposer un projet à un organisme subventionnaire</p>		
<p>Le chercheur principal ou le co-chercheur principal est un nouveau chercheur en réadaptation au travail (soit un jeune chercheur qui s’établit soit un chercheur établi qui n’a pas eu de fonds ou d’activités de recherche prédominantes dans le domaine de la réadaptation au travail)</p>		<p>OUI/NON</p>
<p>S’il n’est pas déjà membre du REPAR, le nouveau chercheur a effectué une demande d’adhésion au REPAR comme membre chercheur avant le dépôt de la demande</p>		<p>OUI/NON</p>
<p>La demande est complète</p>		<p>OUI/NON</p>
<p>CRITÈRES D’ÉVALUATION SCIENTIFIQUE</p>		
<p>Volet 1 — Bilan des connaissances</p>		
<p>Volet 2 — Étude exploratoire ou de faisabilité</p>		
<p>1. Qualité scientifique (45 points)</p>	<p>A. Nécessité et originalité de l’étude</p>	<p>/15</p>
<p>Commentaires :</p>		
	<p>B. Clarté des objectifs de recherche</p>	<p>/5</p>
<p>Commentaires :</p>		
	<p>C. Clarté, pertinence et rigueur de la démarche scientifique</p>	<p>/15</p>
<p>Commentaires :</p>		
	<p>D. Importance des résultats escomptés</p>	<p>/10</p>
<p>Commentaires :</p>		
<p>2. Faisabilité (30 points)</p>	<p>A. Réalisme de l’échéancier</p>	<p>/20</p>
<p>Commentaires :</p>		

	B. Réalisme du budget demandé	/10
Commentaires :		
3. Qualité et complémentarité de l'équipe (25 points)	A. Complémentarité des demandeurs (expertises, méthodologies ou domaines de recherche)	/5
Commentaires :		
	B. Productivité scientifique et rayonnement selon le stade d'évolution de la carrière	/10
Commentaires :		
	C. Importance du rôle et de la contribution de chacun des membres de l'équipe	/10
Commentaires :		
TOTAL DES NOTES		/100
Commentaires :		
CRITÈRES D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE		
Volet 3 — Formation d'équipes		
1. Qualité scientifique (20 points)	A. Nécessité et originalité de l'étude	/5
Commentaires :		
	B. Clarté des objectifs de recherche	/5
Commentaires :		
	C. Clarté, pertinence et rigueur de la démarche scientifique	/5
Commentaires :		

	D. Importance des résultats escomptés	/5
Commentaires :		
2. Faisabilité (35 points)	A. Réalisme de l'échéancier	/10
Commentaires :		
	B. Réalisme du budget demandé	/5
Commentaires :		
	C. Potentiel de pérennité de l'initiative	/20
Commentaires :		
3. Qualité et complémentarité de l'équipe (45 points)	A. Complémentarité des demandeurs (expertises, méthodologies ou domaines de recherche)	/15
Commentaires :		
	B. Productivité scientifique et rayonnement selon le stade d'évolution de la carrière	/10
Commentaires :		
	C. Importance du rôle et de la contribution de chacun des membres de l'équipe	/10
Commentaires :		
	D. Contexte favorable au maillage entre chercheurs et partenaires sociaux ou à la migration de chercheurs en provenance d'autres disciplines vers la réadaptation au travail	/10
Commentaires :		
TOTAL DES NOTES		/100



Réseau thématique soutenu par le FRQS

Commentaires :